FAÇONNER LA RECOLONISATION DE L'ANGUILLE D'AMERIQUE

Suivi de la montaison 2024

PAR L'OBV DUPLESSIS

Octobre 2024

Équipe de travail

Travail terrain : Julie Fouquette Viens, Émy Cliche
Rédaction du rapport : Julie Fouquette Viens, Aurélie Le Hénaff

Participation financière et support technique

Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs
Québec

HÉRITAGE FAUNE
La fondation de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs

Soutien technique

SFP POINTE-NOIRE
zec Matimek

Table des Matières

Liste des figures 3
Liste des tableaux 3
Liste des annexes 3
1. CONTEXTE 4
2. MÉTHODOLOGIE 6
2.1 Site d'étude 6
2.2 Période de suivi 7
2.3 Système de suivi 7
2.4 Dénombrement et mesure des anguilles capturées 8
3. RÉSULTATS ET DISCUSSIONS 10
4. RECOMMANDATIONS 16
BIBLIOGRAPHIE 17
ANNEXES 18

Liste des figures

Figure 1 : Cycle de vie de l'anguille d'Amérique (Fédération canadienne de la Faune, 2017) 4
Figure 2 : Localisation du site d'étude 6
Figure 3 : Passe migratoire à anguilles installée sur le barrage de la rivière Hall 7
Figure 4 : Système électrique qui alimente en eau la passe migratoire 8
Figure 5 : Relevage du filet par la technicienne 9
Figure 6 : Prélèvement des anguilles 9
Figure 7 : Nombre d'anguilles d'Amérique capturées dans le piège par relevé pendant le suivi 2024 et température moyenne de l'eau journalière 12
Figure 8 : Longueur en cm des anguilles d'Amérique par relevé pendant le suivi 2024 14
Figure 9: Poids des anguilles selon leur longueur 15

Liste des tableaux

Tableau 1 : Nombre d'anguilles capturées par relevé en 2024 et températures de l'eau mesurées 11

Liste des annexes

Annexe 1 : Protocole de dénombrement et de mesure des anguilles capturées 18
Annexe 2 : Longueur et poids des anguilles mesurées 19

1. CONTEXTE

L'anguille d'Amérique est une espèce au statut « menacé » d'après le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC, 2012). À l'inverse du saumon, l'anguille est une espèce catadrome : elle naît dans l'eau salée, migre ensuite vers l'eau douce pour y grandir et y atteindre sa maturité, avant de retourner dans l'eau salée pour y frayer et mourir (Fédération canadienne de la faune, 2017).

L'anguille d'Amérique peut vivre jusqu'à 50 ans. Elle ne se reproduit qu'une seule fois au cours de sa vie, toute la population frayant ensemble dans la mer des Sargasses, située au sud des Bermudes (Pêches et Océans Canada, 2016). Les larves (appelées leptocéphales) dérivent avec les courants océaniques. Elles atteignent les eaux canadiennes après parfois plus d'un an. Les larves se métamorphosent alors en civelles transparentes, stade caractérisé par un manque de pigmentation, et mesurent entre 55 et 65 mm de longueur. À mesure qu'elles s'approchent du rivage, elles s'assombrissent progressivement et deviennent des civelles pigmentées, aussi appelées anguillettes. Lorsqu'elles sont bien installées dans leur habitat de croissance, elles se transforment en anguilles jaunes. Une fois adultes, elles se métamorphosent en anguilles argentées. Alors qu'elles s'apprêtent à migrer de nouveau vers la mer des Sargasses où elles sont nées, leur apparence physique évolue afin de leur permettre d'économiser de l'énergie pour cette longue nage. À leur arrivée, elles fraient, puis meurent.

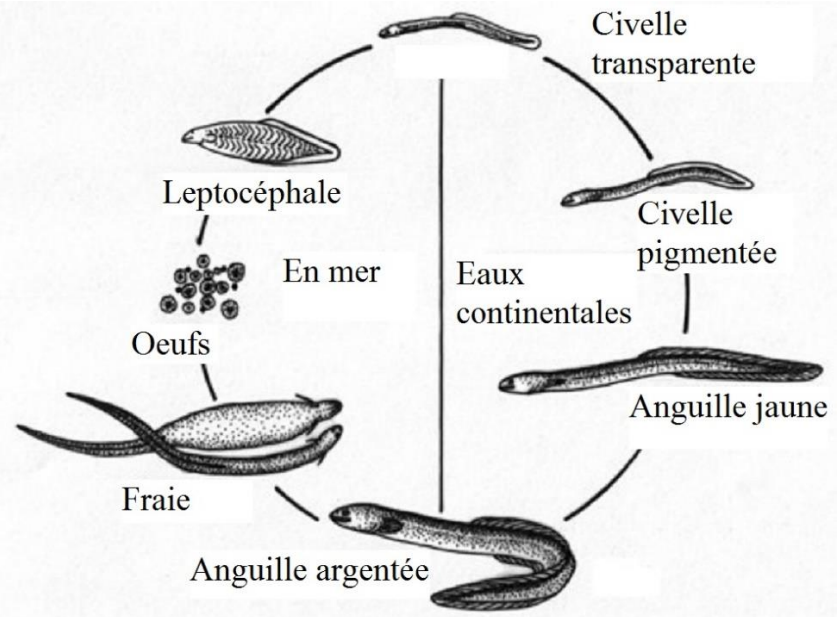

Figure 1 : Cycle de vie de l'anguille d'Amérique (Fédération canadienne de la Faune, 2017)

La baisse de la population d'anguille d'Amérique peut avoir un impact sur de nombreuses espèces d'oiseaux, de poissons et de mammifères, car elle joue un rôle important dans la biodiversité aquatique (Pêches et Océans Canada, 2016).

Comme beaucoup d'espèces migratrices, l'anguille d'Amérique connaît un déclin en raison de la dégradation continue de son habitat, l'obstruction à sa migration par les barrages, la diminution de la qualité de l'eau par la pollution et la surpêche (COSEPAC, 2012). Le constat est également visible chez sa voisine européenne, l'anguille d'Europe, dont le statut est

encore plus précaire et classé « en danger critique d'extinction » par l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature).
Sur la Côte-Nord, l'espèce est encore présente dans plusieurs cours d'eau, mais sa densité est très variable (Comité scientifique sur l'anguille d'Amérique, 2019). Les données disponibles sur l'espèce sont sporadiques (William Cayer-Blais comm. pers. 2021). Alors que le sud de la province investit depuis une vingtaine d'années pour reconnecter les habitats de l'anguille, les efforts sur la Côte-Nord sont moindres. De nombreux barrages sont présents sur le territoire sans connaissance de leurs impacts sur l'espèce.
Afin de contribuer au rétablissement global de l'anguille d'Amérique, l'OBV Duplessis a mis en œuvre un projet d'aménagement de passe migratoire à anguilles sur le barrage de la rivière Hall, situé à Sept-Îles, à l'automne 2021. En effet, le barrage représentait une barrière pour la migration de l'espèce (WSP, 2019). La conception de la passe migratoire a été réalisée par la firme AECOM (firme spécialisée dans l'aménagement de passes migratoires) et la structure a été installée par AECOM, en collaboration avec l'OBV Duplessis. L'aménagement faunique a été spécifiquement conçu pour l'anguille et son succès a déjà été démontré sur plusieurs rivières.
À la suite de la mise en place de la structure, l'OBV Duplessis a développé un projet de suivi de la montaison de l'anguille d'Amérique afin de valider l'efficacité de la passe migratoire, débuté en 2022. En effet, ce type d'ouvrage se prête particulièrement bien à un suivi standardisé de la population d'anguilles d'Amérique puisque chaque individu doit passer dans un tuyau.
Les objectifs relatifs à la réalisation du décompte des anguilles sont :

- Valider l'efficacité de la passe migratoire afin de servir de modèle pour d'autres rivières de la région.
- Établir un suivi à plus long terme afin que la rivière Hall devienne la première rivière témoin pour évaluer l'état des populations d'anguilles d'Amérique sur le territoire de Duplessis.

2. MÉTHODOLOGIE

2.1 Site d'étude

Le site d'étude est localisé dans les limites de la municipalité de Sept-Îles, sur le barrage de la rivière Hall aux coordonnées suivantes : N 50.219517, O -66.573586 (figure 2). L'ouvrage appartient à la société ferroviaire et portuaire Pointe-Noire (SFPPN) et est situé dans le territoire de la Zone d'Exploitation Contrôlée (ZEC) Matimek (figure 3). Cette dernière s'occupe de la gestion des ressources fauniques sur le territoire.

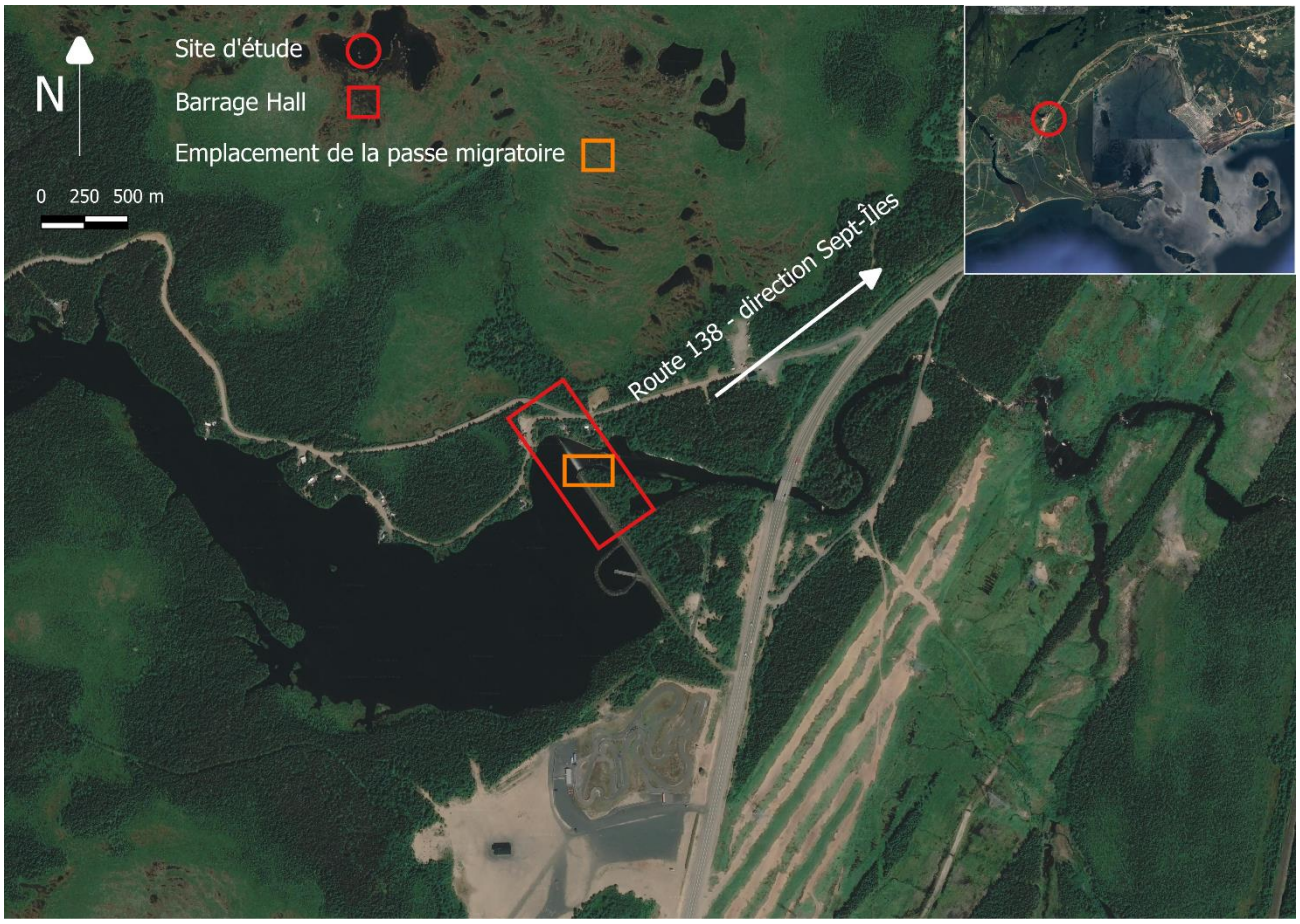

Figure 2 : Localisation du site d'étude

Figure 3 : Passe migratoire à anguilles installée sur le barrage de la rivière Hall

2.2 Période de suivi

En 2024, le suivi de la montaison des anguilles dans la passe migratoire du barrage de la rivière Hall s'est déroulé quotidiennement du 2 juillet au 30 août.

2.3 Système de suivi

Le système de capture des anguilles est constitué d'une cage de capture installée à la sortie de la passe migratoire (amont du barrage), et permet de dénombrer la totalité des anguilles qui remontent dans la passe tout en les gardant vivantes. Cette cage installée contre le mur du barrage est immergée à 80 %. Un filet amovible a été placé à l'intérieur de la cage pour recueillir les anguilles et faciliter leur sortie du piège. La dimension de la cage est de 48 pouces de haut par 20 pouces de diamètre.
Cette année, des modifications ont été apportées au système électrique qui alimente en eau la passe migratoire afin de le faire fonctionner en permanence (ajout de batteries) (Figure 4)

Figure 4 : Système électrique qui alimente en eau la passe migratoire

2.4 Dénombrement et mesure des anguilles capturées

Le suivi en 2024 s'est réalisé avec la collaboration du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), tel qu'en 2023. Afin d'uniformiser les suivis de montaison des anguilles à l'échelle de la province, la méthodologie employée a été adaptée selon le protocole du MELCCFP. Aussi, le dénombrement a été réalisé quotidiennement, mais pas nécessairement la prise de mesures (longueur et poids).

Lors des visites de suivi, toutes les anguilles capturées sont transférées du filet de piégeage vers un seau contenant de l'eau de la rivière (figure 5). La température de l'eau y est mesurée.

Lorsque les manipulations consistent seulement en un dénombrement, les anguilles qui sont toutes contenues dans le premier seau sont directement déplacées dans le dernier seau pour permettre le décompte. Elles sont ensuite relâchées dans la rivière Hall, en amont du barrage près du système de piégeage.

Lors des prises de mesures, environ 50 % des anguilles sont prélevées au hasard pour être mesurées (figure 6). Pour ce faire, ces anguilles sont déplacées dans un seau contenant une solution d'eugénol afin de les anesthésier pour faciliter la prise de mesures. Une fois mesurées et pesées, les anguilles sont ensuite placées dans un seau d'eau de la rivière bien oxygénée en attendant qu'elles se réveillent. Les autres anguilles capturées, restées dans le premier seau, sont également déplacées dans ce seau de réveil pour permettre le décompte total. Par la suite, toutes les anguilles sont relâchées en amont du barrage.

Le protocole de dénombrement et de mesure des anguilles capturées est détaillé à l'annexe 1.

En parallèle aux manipulations, la température de l'eau de la rivière a été mesurée en aval du barrage avec un enregistreur de données de type HOBO.

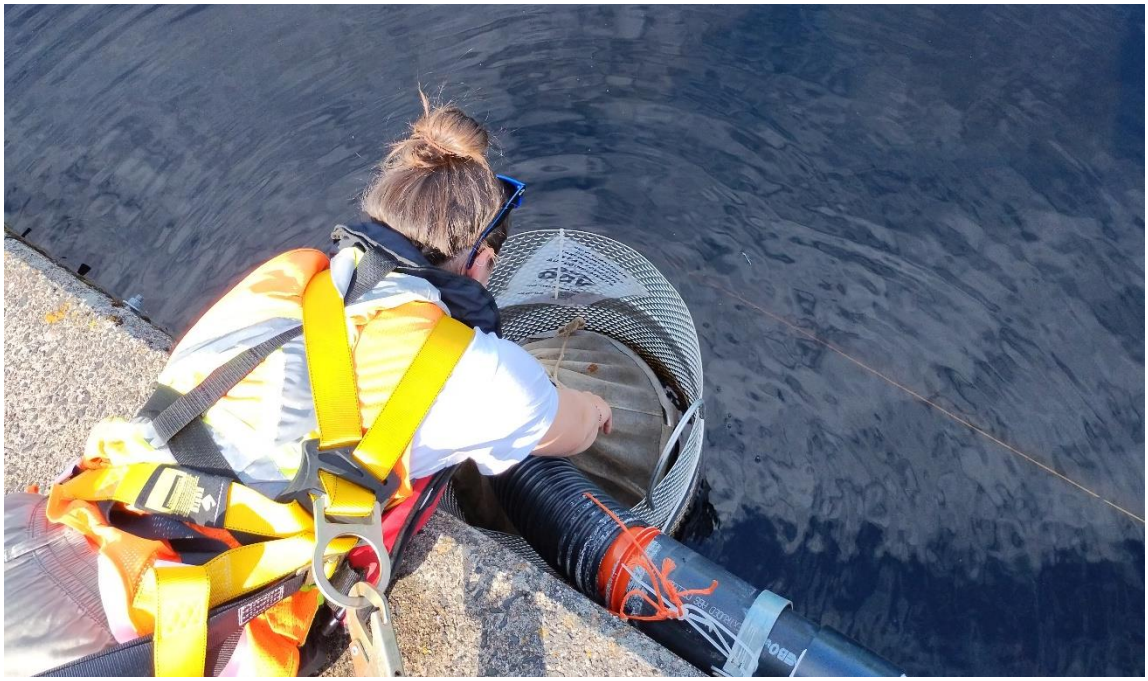

Figure 5 : Relevage du filet par la technicienne

Figure 6 : Prélèvement des anguilles

3. RÉSULTATS ET DISCUSSIONS

À la suite de la mise en fonction de la passe migratoire à anguille du barrage de la rivière Hall, le premier dénombrement d'anguille a été réalisé le 2 juillet. Les dénombrements se sont déroulés tous les jours, et ce jusqu'au 30 août. Durant cette période, ce sont 220 anguilles qui ont été dénombrées, avec un pic observé le 29 juillet (70 individus). Il est possible que certaines anguilles aient été dénombrées à plusieurs reprises, car les individus capturés ne sont pas marqués et pourraient descendre le barrage.

Le tableau 1 et la figure 7 présentent le nombre d'anguilles capturées à chacune des dates de relevés ainsi que la température de l'eau mesurée dans le seau de dénombrement d'anguilles et par l'enregistreur de données. À noter que l'enregistreur de données a été mis en fonction le 3 juillet.

Tableau 1 : Nombre d'anguilles capturées par relevé en 2024 et températures de l'eau mesurées

Date	Nbre d'anguilles capturées	Temp. de l'eau (mesurée dans le seau en °C)	Temp. de l'eau (moyenne journalière en °C)
2 juillet	1	20,1	-
3 juillet	0	20,3	21,8
4 juillet	1	19,7	21,3
5 juillet	0	20,1	21,9
6 juillet	0	20,4	22,6
7 juillet	0	22,6	23,4
8 juillet	0	23,0	24,9
9 juillet	0	22,7	24,3
10 juillet	0	22,7	24,6
11 juillet	0	22,7	24,3
12 juillet	0	22,9	24,3
13 juillet	0	24,9	24,7
14 juillet	0	23,3	25,2
15 juillet	0	21,5	23,0
16 juillet	1	20,1	21,9
17 juillet	0	21,3	22,3
18 juillet	0	21,3	23,8
19 juillet	0	22,0	23,7
20 juillet	0	22,8	23,2
21 juillet	0	20,5	21,6
22 juillet	0	19,3	19,9
23 juillet	0	21,3	20,1
24 juillet	N.D.*	20,8	21,0
25 juillet	9	18,3	19,6
26 juillet	2	17,8	19,4
27 juillet	0	19,1	20,8
28 juillet	13	22,3	22,6
29 juillet	70	22,1	23,4
30 juillet	18	23,1	23,3
31 juillet	5	22,7	24,6
1er août	0	22,1	24,1

Date	Nbre d'anguilles capturées	Temp. de l'eau (mesurée dans le seau en °C)	Temp. de l'eau (moyenne journalière en °C)
2 août	1	24,9	25,1
3 août	5	23,2	23,9
4 août	1	22,7	23,4
5 août	12	22,5	22,5
6 août	0	21,3	21,3
7 août	1	20,3	19,8
8 août	0	-	19,5
9 août	1	22,3	21,0
10 août	6	18,3	20,3
11 août	0	19,4	21,0
12 août	10	20,3	21,5
13 août	14	20,5	20,7
14 août	9	19,2	19,8
15 août	0	18,7	19,0
16 août	0	18,1	18,9
17 août	0	18,4	19,9
18 août	4	-	20,4
19 août	0	19,5	19,7
20 août	0	17,7	18,7
21 août	0	-	19,1
22 août	1	18,4	19,6
23 août	0	18	19,2
24 août	2	18,3	19,9
25 août	2	22,9	21,2
26 août	7	20,8	22,3
27 août	4	20,7	21,4
28 août	10	19,1	19,6
29 août	5	17	18,4
30 août	5	17,5	18,8
Total	220	-	-

En grisé : oubli de la mesure de température dans le seau car pas de capture ces journées-là.
** La passe n'était pas en fonction cette journée-là.*

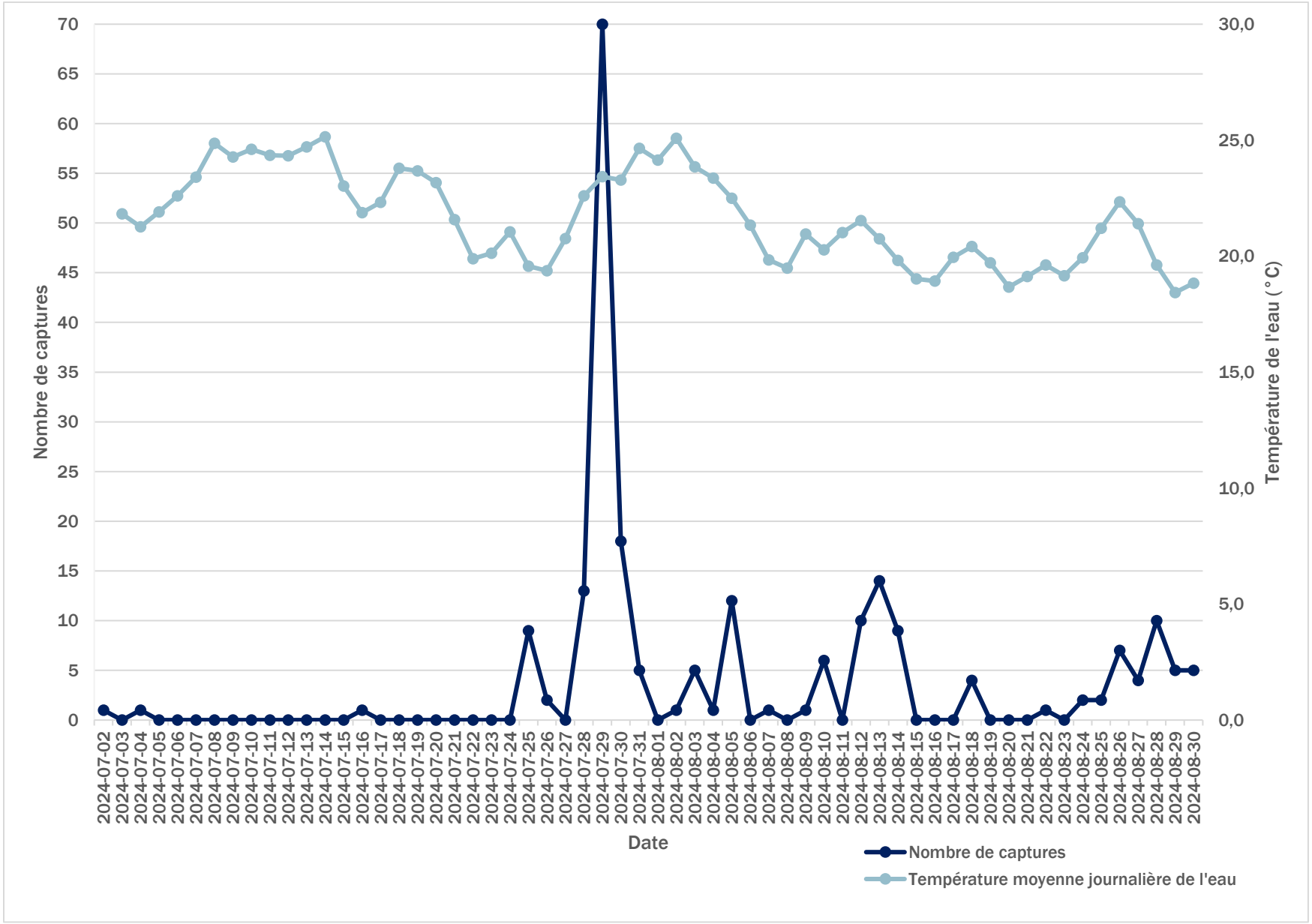

Figure 7 : Nombre d'anguilles d'Amérique capturées dans le piège par relevé pendant le suivi 2024 et température moyenne de l'eau journalière

Au cours du suivi, la température de l'eau moyenne journalière (enregistreur de données) a oscillé entre 18,4 °C et 25,2 °C. Pour la même période en 2023, cette mesure a oscillé entre 15,5 °C et 22,3° C, et en 2022 entre 19,1 °C et 22,4 °C. Les températures élevées de la saison 2024 ont pu avoir impact sur la montaison des anguilles.

Sur les 220 anguilles dénombrées, 103 ont été mesurées et pesées. Le plus petit individu observé mesurait 15,4 cm et pesait 2,5 g, et le plus grand 43,9 cm pour 84,8 g. La figure 8 affiche les longueurs des anguilles mesurées à chaque jour du suivi, et la figure 9 illustre leur poids et leur longueur. L'annexe 2 présente les résultats des prises de mesures sur les anguilles. Lors des prises de mesures, environ 50 % d'anguilles ont été mesurées et pesées. Toutes les anguilles mesurées étaient de plus de 12,0 cm (anguilles jaunes). L'absence d'anguillettes (moins de 12 cm de longueur) peut s'expliquer par le long et difficile parcours d'environ 6,2 km dans la rivière en aval de la passe migratoire. Le bas niveau d'eau et la température de cette saison peuvent également avoir eu un impact sur les anguillettes. Le nombre d'anguillettes mesurées est passé de 8 en 2022 sur un total de 705 anguilles mesurées à 20 en 2023 sur un total de 266 anguilles mesurées. Les résultats de 2024 (0 anguillettes sur un total de 220 anguilles mesurées) constituent ainsi une diminution notable. Une diminution considérable du nombre total de captures est aussi remarquée. Néanmoins, les résultats ne couvrent que 3 saisons de montaison, ils sont donc insuffisants pour confirmer une tendance.

Par ailleurs, sur l'ensemble du suivi, aucune anguille décédée n'a été retrouvée dans le système de capture de la passe migratoire.

Le niveau d'eau exceptionnellement bas de la rivière Hall cette saison a engendré des problèmes techniques et a peut-être restreint l'accès des anguilles à l'aménagement. En effet, dès le début du suivi, l'échelle à poisson habituellement déployée n'atteignait pas le cours d'eau en aval du barrage. L'échelle à poisson a pu être rallongée à compter du 20 juillet. Des captures ont tout de même eu lieu avant le 20 juillet. Le nouvel ajout a dû être retravaillé (pour améliorer son étanchéité) et pour ce faire, le système a été arrêté du 23 au 24 juillet, ne permettant pas de faire le suivi le 24 juillet.

Le jet d'attrait a également été moins efficace par moment à cause du bas niveau d'eau de la rivière, ce qui a pu impacter la montaison des anguilles.

Aussi, les modifications apportées au système électrique cette année pour permettre le fonctionnement 24h/24 n'ont pas été optimales (décharge trop rapide des batteries). À partir du 20 juillet, il a donc été programmé pour fonctionner de 19h00 à 6h00 comme les années passées afin d'assurer le bon fonctionnement durant les heures habituelles de la montaison.

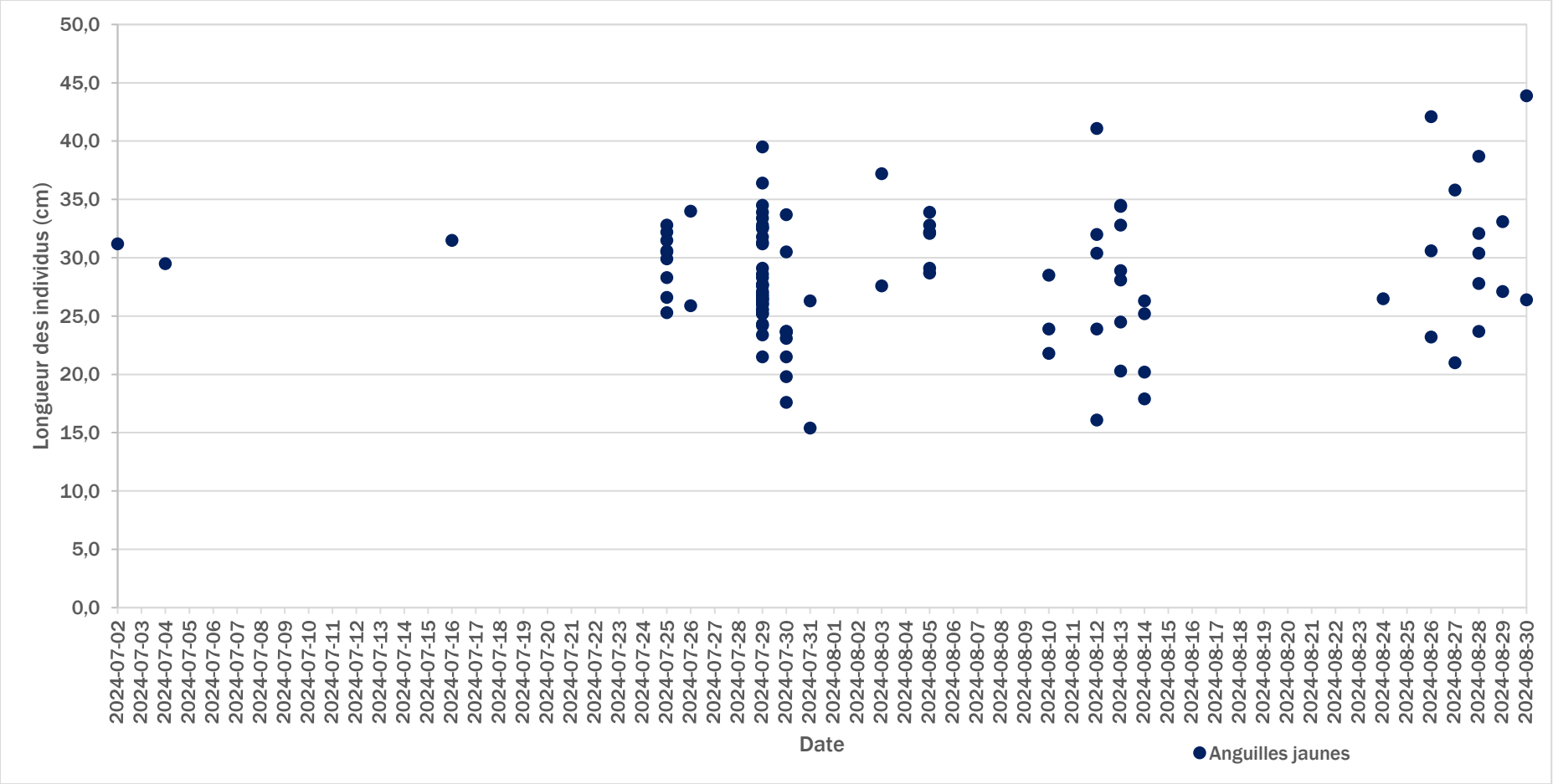

Figure 8 : Longueur en cm des anguilles d'Amérique par relevé pendant le suivi 2024

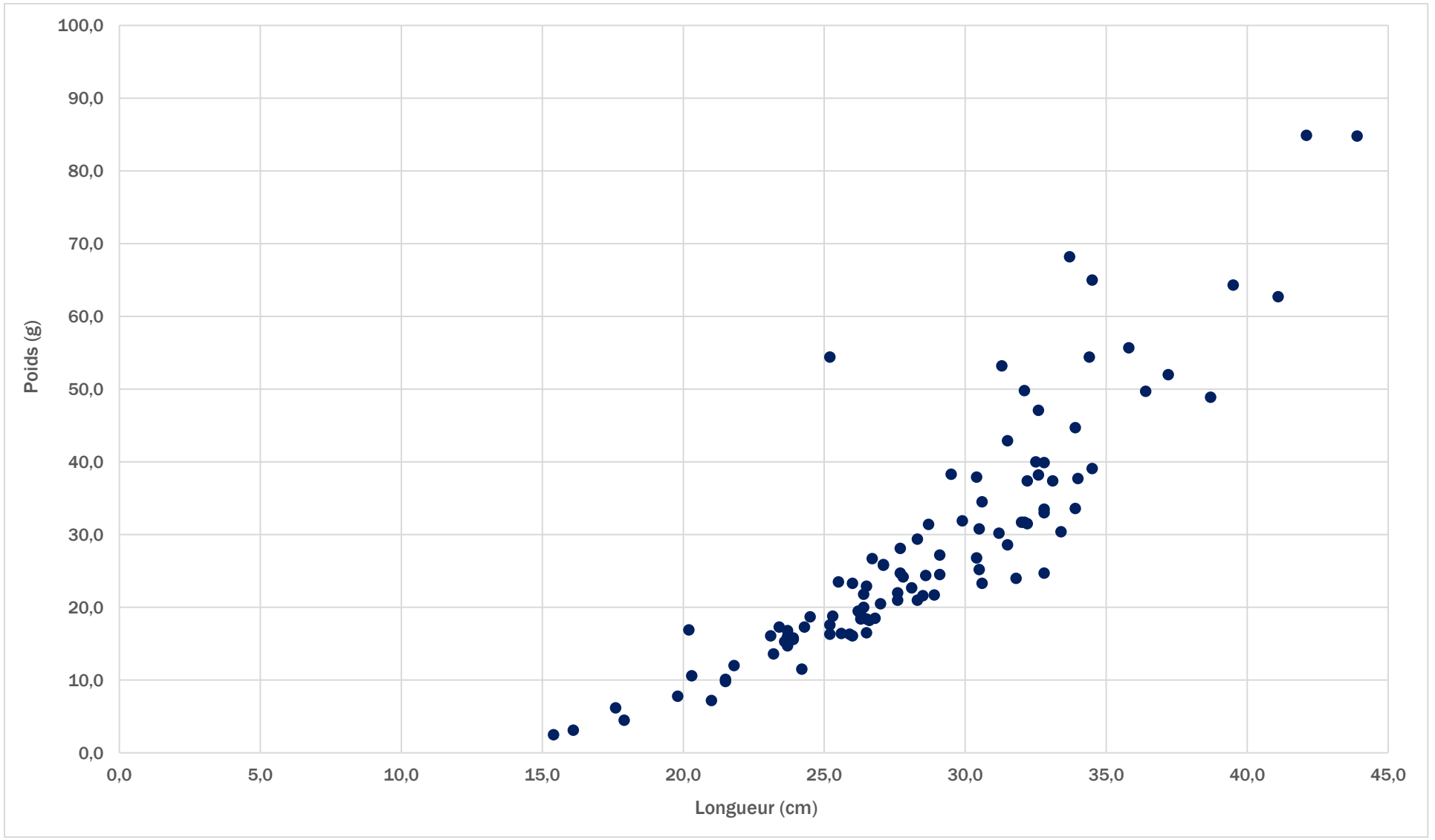

Figure 9: Poids des anguilles selon leur longueur

4. RECOMMANDATIONS

Le maintien de ce suivi au fil des années constitue une contribution significative à notre compréhension de cette espèce menacée, qui reste peu étudiée dans notre région. Ce suivi pourrait être optimisé afin d'obtenir des données plus précises sur les anguilles utilisant la passe migratoire et pour surmonter certaines des difficultés rencontrées lors des travaux terrain. Ainsi, il serait recommandé de :

- Réviser la longueur de l'échelle à poisson tout au long du suivi en fonction du niveau d'eau de la rivière
- Réévaluer les besoins du système électrique afin que la passe migratoire soit en fonction 24h/24
- S'assurer du bon fonctionnement de la passe (pompe à eau, système électrique) la semaine précédant le début du suivi
- Entretenir la pompe à eau à chaque semaine de suivi
- Poursuivre la prise de mesure de poids de certains individus
- Installer l'enregistreur de données de température de l'eau à un endroit plus représentatif de la rivière.

Les données collectées dans le cadre de ce projet sont essentielles pour le développement d'autres initiatives concernant cette espèce à l'échelle régionale. Un dénombrement effectué sur plusieurs années pourrait servir d'indicateur de la santé de la population dans toute la région. Dans un contexte où l'aire de répartition et l'abondance de l'anguille connaissent le plus fort déclin jamais observé parmi les espèces de poissons au Québec (Comité scientifique sur l'anguille d'Amérique, 2019), il est crucial de valoriser chaque action visant à réhabiliter et mieux comprendre cette espèce.

BIBLIOGRAPHIE

Comité scientifique sur l'anguille d'Amérique, 2019. État de situation de l'anguille d'Amérique (*Anguilla rostrata*) au Québec. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec, 6 p.

COSEPAC, 2012. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur l'anguille d'Amérique (*Anguilla rostrata*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa, xiii + 127 p. (www.registrelep-sararegistry.gc.ca/default_f.cfm).

Fédération de la faune canadienne, 2017. Faune et flore du pays – L'anguille d'Amérique. Disponible au https://www.hww.ca/fr/faune/poissons-amphibiens-reptiles/languille-damerique.html

Fournier, D. et F. Caron. 2005. Travaux de recherche sur l'anguille d'Amérique (Anguilla rostrata) de la Petite rivière de la Trinité en 2001 et synthèse des travaux de 1999 à 2001. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de la recherche sur la faune. 81 p.

Pêches et Océans Canada (2016). L'anguille d'Amérique. Disponible au : https://www.dfo-mpo.gc.ca/species-especes/publications/sara-lep/eel-anguille/index-fra.html

WSP, 2019. Étude de préfaisabilité d'une passe migratoire au barrage de la rivière Hall à Sept-Îles. WSP, Québec, Québec, 27 p.

ANNEXES

Annexe 1 : Protocole de dénombrement et de mesure des anguilles capturées

1. Remplir trois seaux avec l'eau de la rivière.
2. Placer la pompe à air sur le rebord du seau nº3 et la mettre en marche.
3. Mouiller la règle à poisson ainsi que le linge pour masquer les anguilles avec l'eau du seau nº1.
4. Ajuster le niveau d'eau du seau nº2 pour que le volume soit de 10 L.
5. Mesurer la température de l'eau du seau nº2 avec le thermomètre numérique.
6. Ajouter au seau nº2 la quantité appropriée d'eugénol selon la température mesurée puis bien mélanger la solution avec l'épuisette.
7. Relever le filet du piège de capture et transvider les anguilles dans le seau nº1.
8. À l'aide de l'épuisette, transférer environ 50% des anguilles choisies aléatoirement du seau nº1 au seau nº2.
9. Observer les anguilles du seau nº2 pour déceler les individus qui sont suffisamment anesthésiés pour être manipulés et mesurés. Dès qu'un individu est à ce stade, procéder immédiatement à l'étape suivante.
10. Manipuler délicatement l'anguille pour la poser sur la règle à poisson et lui masquer les yeux avec le linge mouillé.
11. Relever la longueur au millimètre près sur la règle à poisson et noter la mesure sur la fiche terrain.
12. Déplacer l'anguille dans le pot placé sur la balance et noter la mesure de poids sur la fiche terrain.
13. Déplacer l'anguille dans le seau nº3.
14. Poursuivre les manipulations 9 à 13 jusqu'à ce que toutes les anguilles du seau nº2 aient été anesthésiées, mesurées et pesées. Il est interdit d'anesthésier plus de 15 anguilles à la fois.
15. Faire le décompte des anguilles restées dans le seau nº1 en les transférant dans le seau nº3 avec l'épuisette et noter le résultat sur la fiche terrain.
16. Relâcher les anguilles capturées dans la rivière, en amont du barrage. Pour ce faire, descendre le seau dans l'eau et laisser les anguilles s'échapper d'elles-mêmes. Inciter les individus qui restent dans le seau à se déplacer en faisant doucement un appel d'eau dans le seau. S'assurer que tous les individus sont bien réveillés suite à l'anesthésie sinon patienter un peu plus longtemps avant de relâcher ceux-ci.

Annexe 2 : Longueur et poids des anguilles mesurées

Date	Numéro d'anguille	Longueur (cm)	Poids (g)
2 juillet 2024	1	31,2	34,9
4 juillet 2024	2	29,5	38,3
16 juillet 2024	3	31,5	42,9
25 juillet 2024	4	26,6	18,2
25 juillet 2024	5	32,2	31,5
25 juillet 2024	6	29,9	31,9
25 juillet 2024	7	25,3	18,8
25 juillet 2024	8	32,8	39,9
25 juillet 2024	9	30,6	34,5
25 juillet 2024	10	30,5	25,2
25 juillet 2024	11	28,3	21,0
25 juillet 2024	12	31,5	28,6
26 juillet 2024	13	34	37,7
26 juillet 2024	14	25,9	16,3
29 juillet 2024	15	27,7	28,1
29 juillet 2024	16	28,3	29,4
29 juillet 2024	17	25,5	23,5
29 juillet 2024	18	31,8	24,0
29 juillet 2024	19	28,6	24,4
29 juillet 2024	20	26,5	18,4
29 juillet 2024	21	32,8	33,5
29 juillet 2024	22	29,1	24,5
29 juillet 2024	23	24,3	17,3
29 juillet 2024	24	36,4	49,7
29 juillet 2024	25	39,5	64,3
29 juillet 2024	26	26,7	26,7
29 juillet 2024	27	26	16,1
29 juillet 2024	28	31,2	30,2
29 juillet 2024	29	27	20,5
29 juillet 2024	30	27,6	21,0
29 juillet 2024	31	32,5	40,0
29 juillet 2024	32	26	23,3
29 juillet 2024	33	27,7	24,7
29 juillet 2024	34	26,4	20,0
29 juillet 2024	35	32,6	38,2

Date	Numéro d'anguille	Longueur (cm)	Poids (g)
29 juillet 2024	36	27,1	25,8
29 juillet 2024	37	34,5	65,0
29 juillet 2024	38	25,2	16,3
29 juillet 2024	39	25,2	17,6
29 juillet 2024	40	25,6	16,4
29 juillet 2024	41	26,5	22,9
29 juillet 2024	42	33,4	30,4
29 juillet 2024	43	26,8	18,5
29 juillet 2024	44	26,2	19,5
29 juillet 2024	45	31,3	53,2
29 juillet 2024	46	32,6	47,1
29 juillet 2024	47	23,4	17,3
29 juillet 2024	48	24,2	11,5
29 juillet 2024	49	33,9	44,7
29 juillet 2024	50	21,5	10,1
30 juillet 2024	51	19,8	7,8
30 juillet 2024	52	33,7	68,2
30 juillet 2024	53	23,1	16,1
30 juillet 2024	54	21,5	9,8
30 juillet 2024	55	23,7	16,0
30 juillet 2024	56	23,6	15,3
30 juillet 2024	57	30,5	30,8
30 juillet 2024	58	17,6	6,2
30 juillet 2024	59	23,7	14,7
31 juillet 2024	60	15,4	2,5
31 juillet 2024	61	26,3	18,4
3 août 2024	62	27,6	22,0
3 août 2024	63	37,2	52,0
5 août 2024	64	29,1	27,2
5 août 2024	65	33,9	33,6
5 août 2024	66	32,1	31,7
5 août 2024	67	28,7	31,4
5 août 2024	68	32,8	24,7
5 août 2024	69	32,2	37,4
10 août 2024	70	21,8	12,0
10 août 2024	71	23,9	15,6
10 août 2024	72	28,5	21,6
12 août 2024	73	16,1	3,1

Date	Numéro d'anguille	Longueur (cm)	Poids (g)
12 août 2024	74	32	31,7
12 août 2024	75	23,9	15,8
12 août 2024	76	30,4	26,8
12 août 2024	77	41,1	62,7
13 août 2024	78	28,9	21,7
13 août 2024	79	24,5	18,7
13 août 2024	80	28,1	22,7
13 août 2024	81	20,3	10,6
13 août 2024	82	34,5	39,1
13 août 2024	83	32,8	33,0
13 août 2024	84	34,4	54,4
14 août 2024	85	17,9	4,5
14 août 2024	86	26,3	19,0
14 août 2024	87	25,2	54,4
14 août 2024	88	20,2	16,9
24 août 2024	89	26,5	16,5
26 août 2024	90	30,6	23,3
26 août 2024	91	42,1	84,9
26 août 2024	92	23,2	13,6
27 août 2024	93	21	7,2
27 août 2024	94	35,8	55,7
28 août 2024	95	27,8	24,2
28 août 2024	96	23,7	16,8
28 août 2024	97	32,1	49,8
28 août 2024	98	38,7	48,9
28 août 2024	99	30,4	37,9
29 août 2024	100	27,1	25,9
29 août 2024	101	33,1	37,4
30 août 2024	102	26,4	21,8
30 août 2024	103	43,9	84,8